

Berne, le 6 février 1990

200 W-mjj/mos

Rencontre entre le Conseiller fédéral J.-D. Delamuraz,
Chef du DFEF, et le Président de la République du Mexique,
C. Salinas de Gortari

le vendredi 2 février 1990 à Davos

Présents:

- ° du côté suisse:
 - Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz
 - Secrétaire d'Etat K. Jacobi
 - Ambassadeur M. Corti
 - Ambassadeur D. de Pury
 - M. J.-J. Maeder
 - M. G. Stoudmann

- ° du côté mexicain:
 - Président C. Salinas de Gortari
 - Ministre des AE F. Solana
 - Ambassadeur C. Heller
 - Ministre des Finances P. Aspe
 - Secrétaire d'Etat aux AE Rozental
 - Sous-secrétaire du Commerce extérieur H. Blanco
 - Ambassadeur J. Seade (GATT)
 - M. J. Cordoba

Souhaitant la bienvenue à son hôte, le CF Delamuraz (CFD) confirme le sentiment de reconnaissance et d'admiration des autorités suisses pour les efforts de redressement consentis par le Mexique sous le gouvernement du Président Salinas Gortari (CSG). La politique économique poursuivie, toute de lucidité et de courage, inspire une confiance justifiée. Cette impression s'est encore vérifiée lors du discours d'ouverture de CSG la veille devant le World Economic Forum (voir texte ci-joint). Ainsi les entreprises suisses sont heureuses de pouvoir renouer leurs liens avec le Mexique sur cette

base. Ces bonnes dispositions doivent maintenant être traduites dans les faits. Au plan gouvernemental, il convient d'encadrer et d'appuyer ces initiatives, afin de leur donner un élan durable.

Pour CSG, sa présence en Suisse témoigne de l'intérêt personnel qu'il accorde au WEF et au GATT (où il a marqué sa présence la veille), mais également de son vœux de formaliser le dialogue avec les autorités de notre pays, en vue de renforcer les relations bilatérales.

Passant au thème du GATT, CFD relève que la Suisse et le Mexique, dans des situations économiques fort différentes, ont en commun d'être agro-importateurs. Il s'agit d'une heureuse convergence sur ce volet essentiel que constitue l'agriculture dans la négociation d'Uruguay. Et CFD de rappeler les caractéristiques de l'agriculture suisse motivant notre position défensive dans l'UR. Pour le reste, la Suisse veut s'engager franchement afin de réussir cette négociation et faire triompher le multilatéralisme et l'ouverture. CFD se réjouit que le Mexique se soit vu confié la prochaine réunion ministérielle informelle, tombant à un instant décisif. Nul doute que ce pays est tout désigné pour insuffler un esprit constructif dans la dernière ligne droite des discussions.

CSG confirme l'intérêt particulier de son pays à une issue positive de l'UR, au contraire du Tokyo Round qui reste une frustration pour certains pays en développement. L'ouverture du marché international doit rester l'objectif fondamental à atteindre. Il est essentiel que les efforts d'ouverture déjà consentis par certains acteurs, à l'image du Mexique, ne soient pas remis en cause.

Répondant au vœu exprimé par CFD concernant la propriété intellectuelle, CSG indique que son gouvernement est décidé à doter le Mexique d'un système équivalent à celui des pays industrialisés. Ainsi, la protection des brevets sera étendue à 20 ans dès 1991, pour les industriels nationaux et étrangers. Pareil renforcement

de la législation devrait constituer un horizon approprié pour les chercheurs. CSG mentionne également le nouveau règlement sur le contrôle et le registre de technologie du 10.1.1990, permettant aux entreprises mexicaines de fixer librement les conditions d'acquisition de technologie étrangère. Il partage la réflexion du CFD qui voit la production industrielle confrontée à des recherches de plus en plus longues et coûteuses, avec des périodes de commercialisation devenant au contraire toujours plus courtes. Dans des économies à valeur ajoutée élevée comme la Suisse, il est essentiel que la recherche puisse être rémunérée et encouragée par une protection efficace de la propriété intellectuelle; faute de quoi l'on risquerait à la longue de provoquer une rupture des marchés.

Ayant manifesté sa reconnaissance pour l'appui fourni par les Etats créanciers, et notamment la Suisse, au plan de la coopération financière, (Club de Paris, crédit relais), CSG s'intéresse à trois aspects des relations avec la Suisse et de sa politique:

- moyens d'arriver à un meilleur équilibre des échanges commerciaux (1989: déficit mexicain de 330 millions de francs);
- rôle des autorités suisses pour stimuler les investissements au Mexique;
- position de la Suisse dans le contexte de l'intégration européenne.


En ce qui a trait aux deux premiers points, CFD est d'accord avec son interlocuteur que la situation doit changer et que les relations méritent d'être dynamisées. Comme moyen de stimuler la coopération bilatérale, une voie inédite, tenant compte de la situation de développement industriel avancé du Mexique, pourrait être explorée: un accord économique cadre, couvrant les divers aspects de nos échanges, à savoir le commerce (dans le respect du GATT), les investissements (APPI, convention de double imposition) et les finances (crédit de transfert, "sous l'emblème" de la GRE). Avec l'agrément de la partie mexicaine, les administrations compétentes pourraient être chargées d'engager rapidement des pourparlers en vue de conclure un tel arrangement avant la fin de l'année.

Concernant en particulier la protection des investissements, CSG évoque la clause Calvo, interdisant toute subordination des procédures judiciaires internes à des règles extérieures. Il s'agirait donc de trouver une formule imaginative et un accord cadre pourrait sans doute aider dans ce sens. Pour ce qui est des questions fiscales, CSG ne cache pas qu'un accord d'information en la matière l'intéresserait vivement comme instrument de lutte contre le crime de la drogue et le gangstérisme international. Cet accord pourrait être doublé de dispositions visant à éviter la double imposition (cf. résultat et suivi des discussions engagées le 31.1 à Berne avec l'AFC).

De son côté, CFD relève le sens développé du secret des affaires privées en Suisse ainsi que le système fiscal de notre pays, tous deux éléments qui ne devraient toutefois pas constituer d'obstacles à une plus étroite collaboration avec le Mexique dans ce domaine. Il se déclare pleinement d'accord pour une solidarité internationale en matière de lutte contre la drogue, sujet qui pourra être approfondi lors de la visite du 3.2 auprès du Président de la Confédération et Chef du DFJP.

Concernant l'Europe, CFD rappelle que la Suisse participe de facto à ce continent dont il fait partie intégrante à maints titres. Il expose à son interlocuteur les raisons que nous empêchent, à ce stade, d'adhérer à la CEE. Sous certains aspects, la Suisse est du reste bien plus intégrée que certains pays communautaires (main-d'oeuvre étrangère). CFD décrit ensuite les travaux poursuivis actuellement entre l'AELE et la CEE dans l'optique du grand marché européen de 1992. La Suisse n'est pas prête à faire les sacrifices politiques économiques demandés pour intégrer la CEE ni pour transformer l'AELE en une institution supranationale. Elle n'a pas l'intention de renforcer la "forteresse communautaire" et encore moins de perdre sa capacité négociatoire vis-à-vis de partenaires extra-européens, tel le Mexique.

CSG exprime son appréciation pour la position suisse, qu'il suit avec un intérêt tout particulier étant donné les relations du Mexique avec son voisin du Nord.


J.-J. Maeder

Annexe ment.